



Commission Régionale Féminine

SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°33

Réunion du mardi 02 avril 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF SENIORS FEMININES

1/2 Finales :

28016158 SAINT DENIS RC 1 / PARIS FC 2 le mercredi 03/04/2024 à 20h00

Ce match se déroulera au stade Marville – terrain n°1 à LA COURNEUVE.

Finale :

La Finale aura lieu le mercredi 22 mai 2024 à 20H ou 20h30 (horaire à confirmer) au stade Léo Lagrange 1 à BONNEUIL SUR MARNE.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U18F

1/2 Finales : le samedi 20 avril 2024

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

N° Match	Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
28095844	PARIS ST GERMAIN FC 2	c/	SARCELLES AAS 1
28095845	PARIS FC 2	c/	RUEIL MALMAISON FC 1

Finale :

Elle se déroulera le samedi 08 juin 2024 au complexe Sportif Pierre de Coubertin - avenue Frédéric Joliot Curie - 95140 GARGES LES GONESSE

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 1****25922138 FRANCONVILLE FC 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 06/04/2024**

Demande de FRANCONVILLE FC pour reporter le match au samedi 20/04/2024 (motif : absence joueuses) – accord de MONTFERMEIL FC.

Le motif n'étant pas recevable, la Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande.

Régional 3**Poule A****27159280 LINAS MONTLHERY ESA 1 / ENTENTE FEMININE PAYS DE FONTAINEBLEAU 1 du 04/05/2024**

Courriel de la Mairie de LINAS indiquant l'indisponibilité du terrain.

La Commission demande au club de LINAS MONTLHERY ESA si cette rencontre peut être déplacée au stade Desgouillons.

A défaut, ce match sera avancé au samedi 20/04/2024.

Poule E**27161345 GONESSE RC 1 / BEZONS USO 1 du 06/04/2024**

Réception des courriels de GONESSE RC et de la Mairie indiquant l'indisponibilité des installations.

Ce match est reporté au vendredi 19/04/2024 (accord des 2 clubs sur cette date).

Poule F**27161723 PARIS CA 14 1 / BONDY AS 1 du 06/04/2024**

Demande de BONDY AS pour reporter et inverser le match au mercredi 29/05/2024 à 19h30 (motif accord des 2 clubs).

Le motif n'étant pas recevable, le match reste maintenu au 06/04/2024.

U18F – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la Fmi sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – poule G – 27162068 ORLY AS 1 / MAISONS ALFORT FC 1 1 du 23/03/2024

La Commission demande aux 2 équipes le résultat du match.

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule F – 27161661 ROMAINVILLE FC 1 / PARIS CA 14 1 du 30/03/2024

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F**1/2 Finales : le samedi 20 avril 2024**

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

N° Match	Nom club recevant	c/	Nom club visiteur
28095850	PARIS ST GERMAIN FC 1	c/	CERGY PONTOISE FC 1
28095851	ERMONT AS 1	c/	PARIS FC 1

Finale :

Elle se déroulera le samedi 08 juin 2024 au complexe Sportif Pierre de Coubertin - avenue Frédéric Joliot Curie - 95140 GARGES LES GONESSE

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****25943039 RUEIL MALMAISON FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 04/05/2024**

La Commission prend note du courriel du PARIS ST GERMAIN FC donnant son accord pour jouer le dimanche 05/05/2024.

Elle reste en attente du retour de RUEIL MALMAISON FC.

25943048 SARCELLES AAS 1 / FLEURY 91 FC 1 du 06/04/2024

Demande de SARCELLES AAS pour reporter le match au 11/05/2024 (motif : accord entre les 2 clubs).

Le motif n'étant pas recevable, le match reste maintenu à la date initiale.

Régional 2**25943451 LOGNES US 1 / AS ORLY 1 du 06/04/2024**

Demande de report au samedi 20/04/2024 de l'AS ORLY (motif : raisons familiales) – accord de LOGNES US.

Le motif n'étant pas recevable, le match reste maintenu à la date initiale.

Régional 3**Poule B****27163626 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / ENTENTE FFA-QUINCY-LAGNY du 06/04/2024**

Demande de l'ENTENTE FFA-QUINCY-LAGNY pour avancer le coup d'envoi à 15h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CHAMPS SUR MARNE FOOT à transmettre au plus tard le vendredi 05/04/2024.

Poule D**27164656 ES HERBLAY 1 / ERMONT AS 1 du 01/06/2024**

La Commission,

Pris connaissance du courriel d'HERBLAY ES accompagné de l'arrêté de fermeture du complexe Beauregard le 01/06/2024,

Considérant que le club d'HERBLAY ES indique ne pas disposer de terrain de repli pour ce match,

Considérant qu'il s'agit de la dernière journée,

Considérant les dispositions de l'article 10.3 du RSG de la LPIFF liées au déroulement des rencontres lors de la dernière journée de championnat,

Considérant qu'à ce jour ce match a une incidence sur la montée en division supérieure,

Par ces motifs,

Décide de procéder à l'inversion de la rencontre sur les installations d'ERMONT AS.

Poule E

27165205 GONESSE RC 1 / VILLENEUVE LA GARENNE 1 du 06/04/2024

Réception des courriels de GONESSE RC et de la Mairie indiquant l'indisponibilité des installations.
Ce match est reporté au samedi 20/04/2024.

27165202 SAINT DENIS RC 1 / CERGY PONTOISE FC 2 du 06/04/2024

Demande de SAINT DENIS RC pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CERGY PONTOISE FC à transmettre au plus tard le vendredi 05/04/2024.

27165201 MONTMORENCY FC 1 / ENTENTE ESSG-FCSAM 3 du 06/04/2024

Demande de MONTMORENCY FC pour avancer le coup d'envoi à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ENTENTE ESSG-FCSAM à transmettre au plus tard le vendredi 05/04/2024.

27165165 GENNEVILLIERS CSM 1 / RED STAR FC 1 du 23/03/2024

Lecture du courriel de RED STAR FC, la Commission prend note que le résultat saisi est inversé et entérine le score suivant :

GENNEVILLIERS CSM = 0 but.

RED STAR FC = 10 buts.

Poule G

27165965 PALAISEAU US 1 / RAMBOUILLET FC 2 repoté au 30/03/2024

La Commission prend connaissance de l'arrêté de fermeture des installations et reporte ce match au samedi 20/04/2024.

La Commission précise qu'en cas de nouvelle indisponibilité des installations à la date du 20/04/2024, la rencontre sera inversée à RAMBOUILLET.

U15F – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE
--

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la Fmi sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

2^{ème} et dernier rappel :

Régional 3 – Poule B – 27163592 VILLEPARISIS USM 1 / ENT. FFA-QUINCY-LAGNY 1 du 23/03/2024